



QUIZ

sur l'activité partielle

1. Une personne vulnérable est-elle éligible à l'activité partielle ?

Oui Non

2. Un cadre dirigeant est-il éligible à l'activité partielle en cas de réduction d'activité de l'entreprise ?

Oui Non

3. Un salarié en situation de portage salarial est-il éligible à l'activité partielle ?

Oui Non

4. Un salarié en temps partiel thérapeutique peut-il bénéficier de l'activité partielle ?

Oui Non

5. Un salarié travaillant en France, pour une entreprise étrangère sans établissement en France, est-il éligible à l'activité partielle ?

Oui Non

6. Le Conseil supérieur a-t-il préparé un exemple de lettre mission pour l'accompagnement par l'expert-comptable de ses clients sur l'activité partielle ?

Oui Non

7. Le salarié acquiert-il des congés payés durant la période d'activité partielle ?

Oui Non

8. Le taux de l'allocation versée à l'employeur en cas d'activité partielle est-il modifié à compter du 1^{er} mars 2021 ?

Oui Non

9. Si le salarié pratique régulièrement des heures supplémentaires, sans convention de forfait, les heures supplémentaires sont-elles indemnisées au titre de l'activité partielle ?

Oui Non

10. L'allocation d'activité partielle versée à l'employeur se calcule-t-elle sur des heures mensualisées ?

Oui Non

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur les questions relatives à l'activité partielle, rendez-vous sur le site internet du Conseil supérieur, www.experts-comptables.fr, la FAQ dans l'espace Coronavirus > activité partielle.

Questions : Question 1 : oui. Question 2 : non. Question 3 : oui. Question 4 : oui. Question 5 : oui. Question 6 : oui. Question 7 : oui. Question 8 : non. Question 9 : non. Question 10 : non.